

Article 31 du règlement

des droits de la personne et le maintien d'une société dans l'isolement par le gouvernement de l'Indonésie.

L'attitude du gouvernement canadien face à l'occupation de Timor-Oriental est scandaleuse. Notre pays a voté contre la résolution des Nations Unies reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple de Timor-Oriental. Il a fait des pressions pour que la question soit rayée de l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Ce n'est pas une coïncidence si le Canada occupe le troisième rang parmi les investisseurs étrangers en Indonésie et si le gouvernement canadien cherche à étendre ses relations économiques avec ce pays.

Nous ne pouvons pas changer l'événement historique du 7 décembre, mais nous pouvons faire du 7 décembre 1989 le jour où le gouvernement canadien a adopté une politique juste et humaine à l'égard de Timor-Oriental, en faisant passer les droits de la personne avant l'appât du gain.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, j'aimerais souligner le fait que du 10 au 12 décembre prochain, soit en fin de semaine, se tiendra à Ottawa une conférence nationale de l'agriculture.

Sous le thème «Partenaires dans la croissance; une vision de l'industrie agro-alimentaire canadienne», les dirigeants des groupes agricoles, les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que tous les principaux intéressés pourront échanger des idées sur les grandes questions qui touchent le secteur agro-alimentaire canadien.

Ce congrès constitue une étape importante dans l'élaboration d'une nouvelle politique nationale.

Nous devons relever les défis et profiter des occasions de croissance que nous offriront les années 1990 et celles qui suivront.

«Partenaires dans la croissance; une vision de l'industrie agro-alimentaire canadienne» augure bien des discussions productives qui détermineront l'avenir du secteur agricole canadien, et j'invite tous les agriculteurs et agricultrices de ma circonscription à participer en grand nombre à cet important colloque.

* * *

MISSIONNAIRE EN NOUVELLE-FRANCE

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, le 1^{er} décembre dernier, j'avais le plaisir d'être

convié au lancement de la bande dessinée «Missionnaire en Nouvelle-France». La parution de cet album coïncidait avec le 350^e anniversaire de l'arrivée du père Chaumonot au Canada, en même temps que les premières religieuses augustines et ursulines. Le lancement eut lieu à l'église de L'Ancienne-Lorette, située dans ma circonscription, qui a d'ailleurs comme origine la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, construite en 1674 par le père Chaumonot.

Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, compagnon des Saints martyrs canadiens, fut ordonné prêtre et vint en Nouvelle-France en 1639. Pendant un demi-siècle, il se dévoua auprès des Amérindiens, en particulier des Hurons, dans la région des Grands Lacs, à l'Île d'Orléans et enfin à L'Ancienne-Lorette. «Missionnaire en Nouvelle-France», édité par Anne Sigier, nous permet de rendre hommage à ce personnage grâce aux textes de très grande qualité de M. Gilles Drolet, de L'Ancienne-Lorette, en collaboration avec M. Paul Rioux, excellent illustrateur et caricaturiste. Comme le dit si bien notre devise québécoise: «Je me souviens».

* * *

[Traduction]

TIMOR-ORIENTAL

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, pour corroborer les remarques de notre collègue de Winnipeg Transcona, je voudrais dire à la Chambre que c'est aujourd'hui l'anniversaire de l'invasion illégale de Timor-Oriental par les troupes indonésiennes.

Timor-Oriental venait à peine, à ce moment-là, d'accéder à l'indépendance en cessant d'être une colonie du Portugal. Outre les riches traditions culturelles de sa population indigène de 70 000 habitants, cette île possède des ressources naturelles abondantes.

L'annexion de Timor-Oriental par l'Indonésie ne s'est faite qu'après le massacre de 200 000 indigènes et l'imposition de politiques qui continuent de détruire les traditions culturelles de cette région.

Le Canada est déphasé par rapport aux autres pays occidentaux et aux Nations Unies en ne participant pas aux mesures prises contre l'Indonésie. Il semble que cette attitude du gouvernement soit attribuable aux importants liens que le Canada a tissés avec l'Indonésie sur le plan des investissements et des échanges commerciaux. En se penchant sur la question de la violation des droits de la personne à Timor-Oriental, le Canada risquerait de perdre d'importants avantages commerciaux et économiques.